FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
RHÔNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2021

SOMMAIRE

Éditorial 5

Notre fédération 6

Nos convictions en action 15

Protéger et défendre la nature et l'environnement 16

Sensibiliser et éduquer à la nature, à l'environnement et au développement durable 23

Impliquer le public 32

Participer et diffuser… 35

Engagés ensemble 40

Document édité par France Nature Environnement Rhône, 22 rue Edouard Aynard 69100 Villeurbanne

Directeur de publication : Florian BRUNET
Rédaction : le bureau, les salarié.es et bénévoles FNE Rhône ainsi que les associations fédérées de 2021.
Coordination : Flora BOSSMANN, Frédérique RESCHE-RIGON. Merci à Cyrielle BALLESTER, Hélène FARGEON et Basile BERTRAND pour l'aide à la relecture et réécriture.
Réalisation grahique : Flora BOSSMANN
Impression : CHAUMEIL Lyon Rhône Parc d'Activité Atlantique, 13 rue Emile Decorps, 69100 Villeurbanne - Document imprimé sur du papier recyclé.
Crédits photos : FNE Rhône (Didier Rousse, Aurélia Drean, Cédric Bonvoisin, ...) ; banques d'images libre de droits (freepik, pexels, pixabay, …)

Éditorial

Florian BRUNET,
Président France Nature Environnement Rhône

Bonjour les hérissons !

J'espère vous trouver toutes et tous en bonne santé et avec le moral après ces deux ans de pandémie. L'année 2021 a encore une fois été forte en défis pour l'environnement en général et pour notre association en particulier… Comme nous tous, nous avons dû jongler avec des règles et des codes changeants, autant dans nos relations avec les citoyens qu'avec nos partenaires.

Parmi les faits notables de l'année, nous avons eu l'absence et le départ de Peggy fin septembre. Cette absence a fortement pesé sur l'équipe salariée mais aussi sur le bureau « élargi »qui a assuré l'intérim, merci à l'ensemble des membres pour leur investissement. Le poste de Direction étant pourvu depuis le 2 mai 2022 par Romain Granier, nous allons pouvoir reprendre un fonctionnement plus « normal » d'ici la fin de l'été, le temps pour lui d'assumer pleinement sa prise de poste, rendue plus compliquée en l'absence de tuilage.

Dans les mouvements salariés, notons également l'arrivée d'Agathe Mallet en renfort du pole EEDD ainsi que les départs de Cédric et Marie-Laure, piliers du pôle EEDD depuis plus de 10 ans ainsi que le départ d'Elise, qui occupait un poste double (coordination du pôle EEDD et suivi administratif de l'asso). Suzanne Masson remplace Marie-Laure, et le remplacement définitif de Cédric est prévu dès l'automne 2022 avec l'arrivée d'un nouveau CDI.

Concernant la coordination et les aspects administratifs, le poste a été redimensionné et coupé en deux, Gaelle Dandrieux a repris la fonction de Coordinatrice du pôle EEDD et Fannie Bournais arrivée pour une mission de gestion administrative et financière.

Concernant le pole Nature, Caroline Lehmann, Carole Gaber et Yann Vasseur sont également partis vers d'autres activités professionnelles, Martin Jouve reprenant les missions eau, Aurélia Dréan le volet mammifères et Hugo Tauru arrivant en technicien naturaliste.

Concernant la vie associative, la suite de la crise sanitaire nous a obligé à continuer les CA à distance ou en hybride, nous privant de l'aspect convivial indispensable à notre fonctionnement, surtout en période de crise.

Toutefois nous avons pu être présents sur de nombreux évènements. Le travail réalisé par Juliette Berthet, notre secrétaire et pilote du réseau vie associative, commence à porter ses fruits.

En effet, la dynamique bénévole reprend de plus belle, nous avons pu être mobilisés sur de nombreux évènements toutefois, nous sommes encore trop peu pour pouvoir répondre à toutes les invitations. Les soirées d'accueil des bénévoles ont relativement bien fonctionné malgré le format à distance imposé par la crise sanitaire.

Enfin, nous avons continué, autant que possible, notre mission de représentation citoyenne en participant à différents organes de concertation mais également en portant la voix de l'environnement à travers le réseau juridique, qui n'a pas chômé, tant sur les gros dossiers (nous pouvons citer l'affaire Boucaud gagnée en Appel avec FNE national sur une création illégale de plan d'eau comportant destruction de zones humides et habitats ; l'annulation de la modification d'un PLU portant ouverture à l'urbanisation sur terres agricoles et corridor écolo et l'annulation autorisation ICPE d'une plateforme logistique sur terres agricoles et naturelles, ces deux dossiers étant co-portés avec notre association fédérée «Collectif Quicury ») mais aussi en assurant le suivi des alertes des sentinelles de la nature.

Plus que jamais, face aux différents enjeux écologiques (effondrement du vivant) et climatiques, toutes les voix des protecteurs de l'environnement sont nécessaires, l'action citoyenne est indispensable tant au niveau individuel que pour faire changer les lignes politiques, à toutes les échelles.

Nous avons encore besoin de vous !

Notre Federation

France Nature Environnement est le premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France.

Depuis 50 ans, nous défendons la nature et promouvons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant. Pour cela, nous nous appuyons sur une connaissance fine des enjeux environnementaux et de leurs interactions ainsi que sur un ancrage territorial fort.

L'efficacité de notre action repose sur une organisation et un fonctionnement démocratique exigeants.

UNE FÉDÉRATION NATIONALE

France Nature Environnement réunit directement 26 associations territoriales (qui sont souvent elles-mêmes des fédérations d'associations), 10 associations nationales, qui se mobilisent pour une cause environnementale spécifique, et 10 associations correspondantes, qui partagent nos préoccupations.

Au total, notre fédération regroupe 5 837 associations de protection de la nature et de l'environnement.

Actualisé en juin 2022

LES ASSOCIATIONS TERRITORIALES

1. FNE Auvergne-Rhône-Alpes*
2. Fédération de la région Auvergne pour la nature et l'environnement (FRANE)
3. FNE Bourgogne FrancheComté
4. FNE Bourgogne
5. Fédération Bretagne Nature Environnement*
6. Bretagne Vivante
7. Groupe mammalogique breton (GMB)
8. Confédération bretonne pour l'environnement et la nature (COBEN)
9. Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan – « Patrimoine et Paysage »
10. FNE Centre-Val de Loire
11. U Levante
12. FNE Grand Est*
13. Champagne-Ardennes Nature Environnement (CANE)
14. FNE Hauts-de-France*
15. Nord Nature Environnement
16. Picardie Nature
17. Vie et Paysages
18. FNE Île-de-France
19. FNE Normandie
20. Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature en Normandie (CREPAN)
21. Groupe ornithologique normand
22. Groupement régional des associations de protection de l'environnement (GRAPE)
23. FNE Nouvelle-Aquitaine*
24. Fédération des sociétés pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO)
25. FNE Languedoc-Roussillon
26. FNE Midi-Pyrénées
27. Association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais
28. FNE Guadeloupe
29. FNE Saint-Pierre-etMiquelon
30. Mayotte Nature Environnement
31. Guyane Nature Environnement
32. Société d'étude et de protection de la nature en Guyane (SEPANGUY)
33. Société réunionnaise pour l'étude et la protection de la nature (SREPEN)
34. Te mana o te moana
35. Coordination pour la
* fédérations régionales

L'Assemblée Générale

Les adhérents et les associations adhérentes se réunissent au moins une fois par an au sein de l'Assemblée Générale et chaque fois qu'elle est convoquée par le président.

L'Assemblée Générale comprend les membres individuels adhérents et membres d'honneur, les membres nommés par les associations et personnes morales adhérentes pour les représenter à raison d'un maximum de deux personnes par structure.

Chaque année, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier. Ainsi que les comptes de l'exercice clos, détermine le montant des cotisations, le rapport d'activité, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration et le Bureau

Le Conseil d'Administration est composé de membres individuels et éventuellement de membres d'honneur éligibles de l'association, de membres proposés par les associations et personnes morales adhérentes, à raison d'un représentant par structure.

Les membres sont élus à la majorité simple, à bulletin secret pour un mandat d'un an par l'Assemblée Générale. Il doit être composé d'au moins trois membres.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre. Il examine et approuve les comptes annuels de l'association.

Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres, un bureau où sont représentées au moins les trois fonctions suivantes : président, trésorier, secrétaire. Les membres du bureau sont élus pour un mandat d'un an. Les membres du bureau doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils. Ils peuvent être destitués de leurs fonctions par l'Assemblée Générale pour incompatibilité à exercer leurs fonctions ou divergence avec les buts ou moyens de l'association.

Composition

Au 31 décembre 2021, le bureau et le conseil d'administration se composent des membres suivants :

Le Conseil d'Administration

Maxime MEYER, Florian BRUNET, Frédérique RESCHE-RIGON, Gaëtan BAILLY, Bernadette GILBERTAS, Marie-Jeanne GUTIERREZ, Ophélie PETIT, Johanna PONCET, Paul VINCENT, Daniel AUBERT, Juliette BERTHET Juliette, Valentin GOUDARD-PATOT

Le Bureau

Président : Florian BRUNET

Secrétaire : Juliette BERTHET

Trésorière : Frédérique RESCHE RIGON

En 2021, le fonctionnement statutaire de la fédération a représenté :

- 20 réunions du Bureau.
- 6 réunions du Conseil d'Administration.

Un fonctionnement opérationnel en réseaux

Sur chaque grande thématique environnementale, une équipe mobilise au mieux les compétences de la fédération et coordonne un réseau de militants venus des associations adhérentes. En 2021, 7 réseaux thématiques étaient actifs :

- Réseau départemental Biodiversité
- Réseau Territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon
- Réseau départemental Juridique
- Le groupe Botanique
- Le groupe Pollution Lumineuse
- Le groupe Chiroptères
- Le groupe Lépidoptères

L'équipe salariée et la direction

L'équipe salariée participe à la mise en œuvre des orientations décidées par le bureau et le conseil d'administration. Peggy CARTON-VINCENT a été la directrice FNE Rhône durant 2 ans (2019-2021).

Directrice FNE Rhône
Peggy CARTON-VINCENT

Coordinatrice et suivi administratif
Elise EMBS

Chargée de communication
Flora BOSSMANN

L'équipe salariée est composée d'un **Pôle Nature et Environnement** qui intervient dans la protection des milieux naturels et de l'environnement du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Didier ROUSSE

Aurélia DREAN

Yann VASSEUR

Carole GABER

Et d'une équipe **Pôle Éducation à l'Environnement et au Développement Durable** qui est chargée de sensibiliser le public à la richesse et à la fragilité de l'environnement et aux enjeux du développement durable.

En 2021, services civiques et stagiaires sont venus compléter l'équipe, ainsi que plusieurs bénévoles actifs tout au long de l'année.

Hélène BIGEON, stagiaire juriste
Jade DE MAGNEVAL, service civique EEDD
Tom LEROI, service civique vie associative
Jean CAPELLE, service civique NE
Thomas FRANCOMME et Emanuel GARCON, services civique Unis-Cité

FNE Rhône a connu quelques mouvements durant l'année 2021. Nous souhaitons une belle continuation et plein de réussites aux membres ayant quitté l'équipe.

Par ailleurs, c'est avec un immense plaisir que nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles personnes venant renforcer notre belle association, nous repartons sur une nouvelle dynamique pour une année pleine d'espoirs et d'engagement à vos côtés.

Bienvenue à notre nouveau directeur Romain GRANIER, qui succède à Peggy CARTON-VINCENT. Fannie BOURNAIS et Gaelle DANDRIEUX assurent le remplacement d'Elise EMBS, ancienne coordinatrice et suivi administratif et financier partie pour une nouvelle aventure professionnelle.

Carole GABER et Yann VASSEUR ont laissé leur place à Martin JOUVE et Hugo TAURU au sein du Pôle nature et environnement pour la poursuite des actions en place et le début de nouvelles. Suite aux départs de Cédric BONVOISIN et Marie-Laure PONNELLE, le Pôle d'éducation à l'environnement et au développement durable accueille Suzanne MASSON et Agathe MALLET, ainsi qu'une équipe d'animateurs en CDD saisonniers.

Adhérents et donateurs

En 2021, FNE Rhône comptait 111 adhésions individuelles, 39 adhésions familiales (c'est-à-dire au moins 2 personnes) et 18 adhésion associatives. Cela représente un total de 189 adhérents directs et 591 adhérents indirects répartis sur tout le territoire du Rhône. Un total de 780 adhérents !

Le montant des dons perçus par FNE Rhône pour l'année 2021 est de 2 893 €. Un grand merci à tous les donateurs !

Nos associations adhérentes

A la fin de ce rapport, certaines de nos associations adhérentes vous présentent en quelques lignes leurs activités menées en 2021.

ACRoSA
Association contre le projet de route entre les sauvages et l'A89 - Elle souhaite valoriser le patrimoine naturel et historique de la Voie Romaine.

AELBO
Association des Etudiants de Lyon en Biologie des organismes. Favorise la découverte et le partage de connaissances & compétences naturalistes entre étudiants

APECO
Association pour la protection de l'environnement de Corbas - Elle souhaite agir pour la proection et l'amélioration du cadre de vie local.

Apej
Agir pour l'environnement Jonageois - Elle souhaite défendre et protéger environnement et cadre de vie en agissant dans l'intérêt commun des jonageois et des habitants des communes avoisinantes.

Chante-Ruisseau
Elle souhaite faire découvrir et aimer la nature et l'environnement qui nous entourent afin de les préserver. Elle est située dans l'ouest lyonnais et Saint-Genis-les-Ollières

Comité spéléologie du Rhône
Ce comité regroupe l'ensemble des clubs de spéléologie du Rhône. Pratique en amateur.

L'Ile du Beurre
Centre d'observation de la Nature Ile du Beurre - L'ile de Beurre a pour objet la conservation et la valorisation d'une zonne naturelle remarquable.

Les Naturalistes Rhodaniens
Elle a pour objet d'étudier, faire découvrir et protéger la faune, la flore et les milieux naturels

Quicury
Elle s'oppose à l'artificialisation d'une centaine d'hectares de terres agricoles dans l'Ouest Lyonnais et propose des alternatives.

Sauvegarde de la vallée de Francheville
Préservation du site, information auprès des habitants des décisions , prises ou projetées par les pouvoirs publics pouvant modifier leur mode de vie ou leur environnement

SCL
Sauvegarde des coteaux du lyonnais intercommunale - Elle lutte contre les projets autoroutiers - Propose des solutions alternatives en matière de transport

Secol
Solidarité, Ecologique, Citoyenneté Ouest Lyonnais - Défendre les valeurs de l'écologie, que sont la responsabilité planétaire, la solidarité, la citoyenneté.

Speleo Club Villeurbanne
Visite de cavités : initiation, découverte, perfectionnement, exploration

Roch'nature
Association qui a pour objet la protection du vallon de Rochecardon

ANHB
Les amis de la nature du haut beaujolais - Action de vigilance concernant toutes les attaques environnementales préjudiciables à la biodiversité.

DEA - Dardilly Environnement- et Avenir
A pour objectif d'informer pour comprendre et agir en faveur de la protection de l'environnement naturel, cultivé ou bâti, ainsi que pour le patrimoine et l'histoire, sans se limiter à la commune de Dardilly.

NOS ACTIONS

- Protéger et défendre
- Éduquer et sensibiliser
- Impliquer le public
- Participer et diffuser

Proteger et defendre

La nature et l'environnement

LE PÔLE NATURE ENVIRONNEMENT EN 2021 C'EST ...

4 SALARIÉS

Un botaniste, un spécialiste en zone humide, un spécialiste des insectes, et une spécialiste des mammifères. Stagiaires et services civiques en appui !

+ de 90

DÉMARCHES FINANCÉES

Saint Priest : un secteur en PENAP*

12 habitats naturels, **130** espèces pour la flore,
106 espèces d'insectes sur environ 80 hectars.

Talus de routes départementales sur

4 sites
158 espèces pour la flore ;
111 espèces pour les insectes.

Parc du clos Layat - Lyon 8ème

150 espèces végétales et plus de
60 espèces d'insectes observées.

Site du Greillon, ENS de Ranchal, Parc de la Tête d'Or, ...

6 inventaires chiroptérologiques réalisés
2 grosses opérations de radiopistage

DES ACTIONS MISES EN PLACE

24H NATURALISTES À SAINT PIERRE DE CHANDIEU

40 bénévoles, **700** espèces observées

CHANTIERS ÉCO-VOLONTAIRES

3 chantiers réalisés malgré la crise sanitaire.

SENTINELLES DE LA NATURE

75 alertes signalées
dont **22** objectifs atteints

**PENAP : protection des espaces naturels et agricoles périurbains*

Médiation Faune Sauvage : les blaireaux dans la Métropole

Depuis près de 10 ans, le Pôle nature environnement intervient sur les questions de cohabitation avec la faune sauvage sur la Métropole de Lyon.

Cette année, l'ensemble des demandes de particuliers et entreprises concernait le Blaireau européen (*Meles meles*). Cette espèce, principalement forestière, semble trouver le calme et les ressources nécessaires dans certains jardins privatifs. **Pas d'inquiétude à avoir, car le blaireau est discret et préfère maintenir ses distances**.

Sa présence interpelle et parfois dérange, en particulier s'il creuse des galeries sur le terrain. C'est pour répondre aux questionnements et favoriser une cohabitation agréable que les médiateurs, salariés chez FNE Rhône mais aussi bénévoles d'associations fédérées, interviennent.

Cette année, ce sont **13 situations problématiques qui ont été résolues grâce à eux** ! Lorsque la cohabitation n'était pas envisageable, des solutions ont été trouvées avec les propriétaires, toujours dans le respect de l'animal. En parallèle de ces actions, une rubrique est en cours de création sur le site internet. Elle permettra de mieux orienter le grand public sur les réflexes à avoir et la manière d'agir lorsqu'il trouve un animal sauvage. Nous vous invitons à consulter le Cahier Nature Culture Blaireau pour tout connaître sur cet animal !

12 ans de suivi a la Cressonnière de Vaise !

Dans le cadre des actions proposées en 2021, la Direction des Espaces Verts de la Ville de Lyon a confié à FNE-Rhône **le suivi de la reproduction des tritons de la cressonnière de Vaise.**

Ce site sensible du cœur urbain est connu pour abriter la plus forte population de tritons de la Métropole. Initiés suite à la découverte des tritons en 2009, des suivis des deux espèces de tritons qui cohabitent sur le site sont organisés afin de s'assurer de la bonne santé de ces populations.

De fortes variations ont pu être enregistrées au fil des ans. Depuis les importants efforts de restauration des mares et fossés de reproduction par la Ville de Lyon, et malgré les dérèglements climatiques peu favorables aux amphibiens, nous assistons à un maintien voire une augmentation de la reproduction depuis 2020.

Comment se porte la Réserve Naturelle Régionale de la mine du Verdy ?

L'enjeu principal de cette réserve réside dans **la protection des chauves-souris qui y habitent**. Chaque année, leurs effectifs sont suivis et sont globalement en hausse, avec une forte présence de petits rhinolophes.

En parallèle, **un important suivi acoustique s'est déroulé sur toute l'année** pour comprendre comment les espèces de chiroptères fréquentaient le site ; résultats à venir cette année !

Mais la biodiversité de ce site, très riche, ne se concentre pas uniquement sur les chauves-souris. Au sein des galeries souterraines, on décompte, depuis plusieurs années, **17 espèces d'araignées**. Cette stabilité souligne le caractère préservé du site.

La flore vasculaire est aussi très diversifiée avec **110 espèces relevées sur moins de 540m2.** Cette diversité s'explique notamment grâce à la présence de différents milieux. Enfin, **parmi les 54 taxons de lichen répertoriés en 2021, 14 sont nouvellement identifiés dans le Rhône, dont certains considérés comme rares !**

Ces résultats valorisent une fois encore la qualité écologique de la RNR du Verdy.

Malheureusement, tout n'est pas positif. L'année a été marquée par une succession d'infractions au sein de la réserve. Bien que peu de dégradations aient été observées, la réserve a fait l'objet de nombreuses visites par des personnes non identifiées, mais apparemment curieuses et équipées.

Une plainte a été déposée et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) suit de près ce dossier. D'importants travaux de sécurisation du site auront lieu au printemps 2022 afin d'éviter ces problèmes à l'avenir. **Il est essentiel de rappeler qu'il s'agit d'une propriété privée, interdite au public.**

La fermeture du site est certes un atout pour préserver la biodiversité qui l'habite, mais elle est surtout une garantie de sécurité, **la mine étant particulièrement dangereuse avec ses nombreux éboulements !**

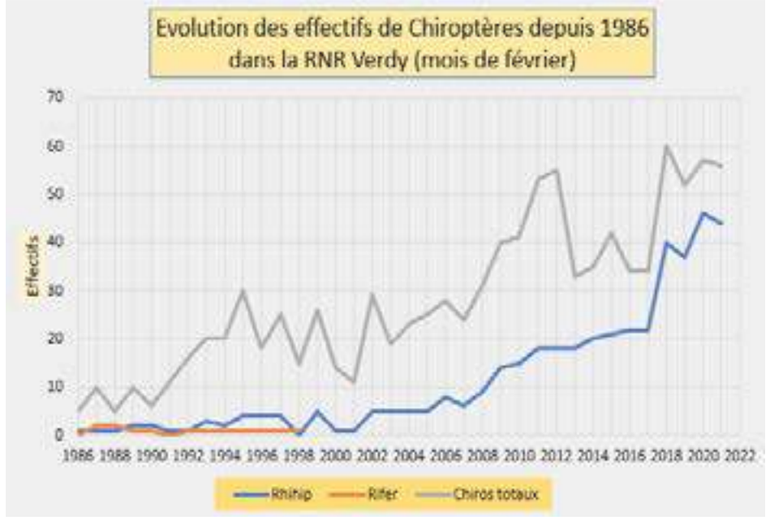

Photos : Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) en hibernation dans la mine du Verdy - Flore (dont fougères) sur une paroi rocheuse extérieure de la réserve

Eau du Grand Lyon : identifier et mieux accueillir la biodiversité

Suite à une pré-visite réalisée en automne-hiver 2020, et dont **l'objectif était de hiérarchiser les enjeux potentiels et cibler les taxons à inventorier en détail** (Entomofaune, Chiroptères et Flore), des visites sur l'ensemble des sites ont eu lieu durant les périodes propices de l'année 2021 (printemps-été).

Après avoir échangé avec la société d'entretien paysager *Terideal,* afin de **comprendre les pratiques de gestion appliquées sur ces sites**, FNE Rhône a pu réaliser une analyse permettant d'aboutir à un ensemble de propositions d'amélioration de celles-ci.

Une **analyse cartographique** a également été menée, permettant d'**évaluer l'insertion des sites dans la trame verte et bleue, identifiée à l'échelle de la Métropole.** FNE Rhône a ainsi pu compiler l'ensemble des résultats des pré-diagnostics, les inventaires dédiés et les cartographies au sein d'un rapport final restitué à Eau du Grand Lyon. **Douze sites sont suivis, ce qui représente un total de 24,68 hectares.**

Site de Candarinelle - Lyon

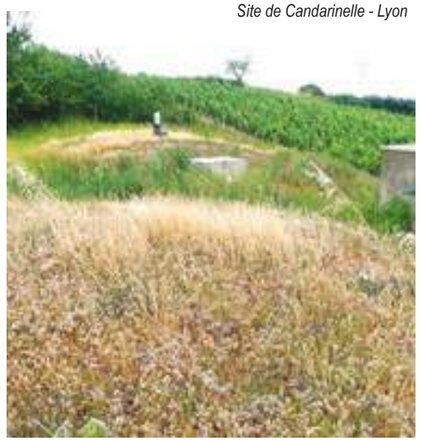

Métropole de Lyon : trames vertes et bleues du secteur Porte des Alpes

Cette démarche s'inscrit dans une volonté politique forte de **préservation et de renforcement de la trame verte et bleue sur le territoire de la Métropole de Lyon**.

Un secteur situé entre le parc technologique de la Porte des Alpes et le parc de Parilly (communes de Saint-Priest, Bron et Vénissieux) a été choisi pour réaliser une **étude de la connectivité du paysage**.

De **nombreuses espèces à enjeux aux optimums écologiques différents ayant été identifiées sur le secteur**, une analyse multi-espèces a permis d'identifier et de préciser la trame verte, la trame turquoise ainsi que la trame noire.

Cette analyse de la connectivité s'est appuyée sur **l'occupation des sols et les préférences écologiques des espèces choisies** afin de créer des graphes paysagers grâce au logiciel « Graphab ». Cela a permis d'identifier précisément les réseaux écologiques fonctionnels des espèces et de les hiérarchiser.

Finalement, l'ensemble de ces résultats est **synthétisé sous forme de cartes d'objectifs et d'orientations de gestion des espaces** en faveur de la biodiversité présente destinées à la Métropole dans la gestion du secteur Porte des Alpes.

Lyon Confluence

Une étude du site de Confluence à Lyon a été réalisée en 2020 avec la Métropole, puis en 2021 avec la ville de Lyon, afin d'évaluer la biodiversité sur le secteur localisé autour des bassins riverains de la Saône et de proposer des mesures de gestion.

FNE Rhône a réalisé un **inventaire de l'entomofaune et de la flore** afin de permettre d'**établir un lien entre la gestion pratiquée sur les bassins et espaces verts et la richesse biologique du site**. Cette richesse est très significative pour la flore : plus de **170 espèces recensées**, en particulier sur les bassins qui accueillent plus de **50 espèces différentes**. Quelques espèces locales rares ont été introduites lors de l'aménagement vers 2010 comme le Jonc fleuri et la Pesse d'eau, et sont toujours présentes à ce jour. Ces bassins et les milieux humides riverains ont surtout permis l'implantation naturelle d'espèces locales remarquables : *Berle dressée, Epiaire des marais, Petit nénuphar pelté, Oenanthe fistuleuse, et Orchis à fleur lâche* observée en 2021. **Une cinquantaine d'espèces d'insectes a également été inventoriée**, liées aux milieux humides et aux espèces végétales des prairies et plantations. Cette diversité se maintient et de nouvelles espèces ont été observées en 2021, en particulier pour les odonates avec **13 espèces observées** depuis 2020 dont **8 nouvelles en 2021**.

Le bassin le plus au nord abrite une espèce exotique (la Queue de lézard, *Saururus cernuus*), espèce en expansion dont le caractère envahissant risque de remettre en cause la biodiversité de ce bassin. **Des mesures expérimentales de gestion ont été mises en œuvre en 2021** en partenariat avec la Direction des espaces verts de la ville de Lyon et en lien avec le Conservatoire Botanique. Un chantier écovolontaire a notamment été réalisé pour réduire les stations de Queue de lézard. Le suivi de ce site remarquable en termes de nature en ville doit se poursuivre dans les années à venir.

Inventaires sur la commune de Saint-Priest

La commune de Saint-Priest a confié à FNE Rhône des **inventaires de la flore, des habitats naturels et de l'entomofaune** sur un secteur au sud de l'autoroute A43 classé en PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains, cadre d'un Appel à projet Métropole de Lyon) afin d'en évaluer la biodiversité et de **proposer des actions en sa faveur**. Le secteur, constitué de cultures, prairies permanentes, haies et petits boisements, s'avère assez riche. L'étude de 2021 a ainsi permis de recenser **une douzaine d'habitats naturels**, **130 espèces pour la flore** et **106 espèces d'insectes** sur environ **8 hectares**, dont une partie importante en culture qui n'a pas fait l'objet d'études détaillées.

A noter, la partie ouest du site offre un maillage bocager et des prairies permanentes, milieux qui se sont fortement réduits à l'Est de Lyon, sur les parties en plaine. Quelques chênes remarquables ponctuent notamment ces haies ou animent l'espace de champs ouverts. **Le secteur est riche d'une entomofaune dite « ordinaire » mais variée, notamment grâce à la mosaïque d'habitats comme les prairies, cultures, haies et boisements** qui offrent des conditions de développement favorables à une bonne diversité.

« La Nuit, Je Vis ! », où en sommes-nous ?

Cet ambitieux projet, débuté en 2020, a bien avancé cette année ! Pour rappel, il s'agit d'**un projet lié aux enjeux de la pollution lumineuse**, soutenu par l'OFB et la région AuRA. En 2021, on retiendra entre autres, **le développement de deux outils phares en partenariat avec le Grand Lyon.**

Afin de sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse et à la notion de « **trame noire** », FNE Rhône a récemment mis sur pied **une exposition** composée de trois grands panneaux, désormais disponible au prêt pour les partenaires intéressés. **Un quatrième panneau**, spécifique à la Métropole de Lyon, vient également compléter cette exposition en présentant des espèces nocturnes insoupçonnées et pourtant bien présentes sur notre territoire.

Le second outil mis en œuvre s'adresse plutôt aux collectivités territoriales : il s'agit d'une **méthode standardisée de diagnostic de la trame noire**. Grâce à ce type d'étude poussée, FNE Rhône peut accompagner les élus dans l'adaptation de leur parc d'éclairage afin de limiter son impact sur la biodiversité. Le principe est de modéliser sur une carte les déplacements d'une espèce nocturne dans le paysage, sur la base des corridors écologiques que représentent les trames vertes et bleues. Les déplacements sont ensuite comparés aux données de luminosité, afin d'identifier les zones de conflit.

Ce diagnostic a été réalisé sur le site de Porte-des-Alpes, au cœur de la Métropole de Lyon. **L'oreillard gris, espèce de chauve-souris, étant connu du site, a été choisi comme espèce modèle pour appliquer cette méthode**, puisqu'il fuit généralement la lumière. On constate que de nombreux milieux sont naturellement propices aux déplacements de cette espèce, mais que certains sont entravés par l'éclairage artificiel. La prochaine étape consistera, dans la mesure du possible, **à adapter l'éclairage de ces secteurs**.

Oreillards gris (Plecotus austriacus)

Et au Pôle Éducation a l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), où en sommes-nous ?

En août 2021, Marie-Laure Ponnelle réalise **la première balade "La Nuit Je Vis"** sur la commune de Saint-Genis au Parc de Beauregard.

Elle a fait découvrir au grand public **l'impact de la pollution lumineuse** via un cas concret : les chauves-souris. Après avoir découvert ces mammifères assez méconnus, le groupe a pu écouter les ultrasons émis par ceux-ci et enquêter sur les lampadaires qui créent une pollution lumineuse.

Eduquer & sensibiliser

À LA NATURE, À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenariat entre la Métropole de Lyon et le Pôle EEDD

Depuis de nombreuses années, la Métropole de Lyon permet à FNE Rhône de financer des actions d'éducation à l'environnement sur son territoire et pour tous les publics grâce à son Plan d'Éducation au Développement Durable (PEDD).

Malgré la poursuite de la crise sanitaire, nous avons pu effectuer plus de 260 demi-journées d'animations dans le cadre de ce programme. Nous avons notamment eu la possibilité de poursuivre ou reconduire des projets de 2020 qui n'avaient pas pu voir le jour compte-tenu de la situation sanitaire à ce moment-là. Nous avons travaillé avec des centres sociaux, des écoles, des collèges, des habitants, des adolescents, du grand public, des crèches.

Cette diversité enrichit les projets au quotidien et met en lien les politiques publiques avec les citoyens. Nous poursuivrons ces projets dans le cadre du nouveau Programme d'Accompagnement Transition Résilience (PATR) en 2022.

Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL)

FNE Rhône est intervenue à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) auprès de **26 classes élémentaires** qui ont bénéficié de **4 animations différentes**.

Ces animations abordent les **thématiques de l'agriculture et du paysage, ainsi que les espaces naturels sensibles**. Un travail sur la thématique de **la mare** s'est déroulé au Col de Malval, et d'autres animations sur la **prairie ou la rivière** ont également eu lieu. Nous avons pu rencontrer différents agriculteurs du territoire et les échanges furent enrichissants pour l'ensemble des personnes présentes.

La CCVL finance une dernière animation afin de préparer une valorisation du projet. Les enfants devaient la présenter aux autres classes ainsi qu'aux parents lors d'un forum au mois de juin. Malheureusement la crise sanitaire ne l'a pas permis mais certaines écoles ont tout de même réalisé une exposition des projets au sein de leur établissement.

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA)

Animations Agriculture

C'est la première année au cours de laquelle toutes les animations prévues ont été réalisées. En effet, nous avons commencé les cycles agriculture en 2020 et à cause de la crise sanitaire, la plupart des séances n'ont pas eu lieu. En 2021, **6 écoles et 340 enfants ont bénéficié de ces animations**. Les enfants ont découvert l'agriculture : son histoire et ses métiers, d'un point de vue global et local. Ils ont ensuite eu la chance de rencontrer un agriculteur directement sur sa ferme.

Animations déchets

Les animations déchets se sont déroulées auprès de **17 écoles et 796 enfants** ont été sensibilisés. Au fil du temps, les élèves sont de plus en plus sensibles au tri des déchets et à la question du gaspillage. La continuité des actions de l'association y contribue.

Animations ENS

Les animations au sein des Espaces Naturels Sensibles ont eu lieu dans **18 écoles auprès de 1100 élèves**. Les sorties dans la nature se déroulent au choix de l'enseignant sur l'ENS des Crêts boisés vers le col de Malval ou sur l'ENS des Carrières de Glay. Nous remarquons que les enfants sortent de moins en moins. Il n'est pas rare que les sorties sur site soient des premiers contacts avec la nature.

Ces animations sur le territoire de l'Arbresle ont un très bon impact sur les différents publics sensibilisés. Les objectifs de découverte du territoire mais aussi de la faune et de la flore environnantes sont importants et essentiels. Ces actions financées par la communauté de communes et le département sont une richesse pour le territoire.

Nous sommes persuadés que l'intervention des professionnels et de pédagogues, auprès des enfants notamment, permet de leur apprendre à aimer la nature, et plus tard, de la protéger. Les enfants ont une grande capacité d'émerveillement et une curiosité naturelle !

La pédagogie de projet

La pédagogie de projet est une **méthode pédagogique active qui vise à rendre l'élève moteur de ses apprentissages**. Nous vous proposons ici, comme éléments de compréhension, un extrait d'une fiche rédigée par le Graine Auvergne Rhône-Alpes et dédiée à la pédagogie de projet.

Dominique Cottereau, docteur en sciences de l'éducation, développe dans *Alterner pour apprendre* les fondements théoriques de la pédagogie de projet ainsi que sa mise en pratique appliquée au champ de l'éducation à l'environnement. Elle résume ainsi les caractéristiques fondamentales de la pédagogie de projet :

- C'est une pédagogie active : pas de réalisation de projet sans action ;
- C'est une pédagogie différenciée : chacun a son mot à dire et sa propre démarche à proposer ;
- Elle implique des rapports «éducateur-éduqué » non hiérarchisés ;
- La motivation du groupe est le moteur de son fonctionnement ;
- Elle induit l'autonomie à la fois comme objectif et comme point d'appui ;
- C'est un processus de création et d'exploration du monde.

Un cycle d'animations en pédagogie de projet se compose de sept phases :

- exprimer ses représentations ;
- s'éveiller ;
- définir ensemble le projet ;
- mettre en œuvre le projet ;
- agir et participer ;
- transmettre ;
- évaluer.

Cela nécessite **une douzaine d'animations en face à face avec la classe**, des **temps de travail gérés en autonomie** par l'enseignant et **beaucoup de confiance et de collaboration** entre l'enseignant et l'animateur. Depuis de nombreuses années la Métropole de Lyon et le SMIRIL (Syndicat mixte du Rhône des îles et des lônes) soutiennent ces projets.

En 2021 le SAGYRC (Syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières) a également accompagné cette démarche. Avec l'école du Ronzey d'Yzeron une pédagogie de projet a été menée sur la thématique « L'Yzeron, un corridor écologique à préserver ». Ce cycle d'animations aurait dû être conduit en 2020 mais en raison du contexte sanitaire c'est finalement en 2021 qu'il a été mené. Ce projet marque le retour des actions pédagogiques en partenariat avec le syndicat d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières.

Ainsi, en 2021, ce sont **5 pédagogies de projet** que nous avons menées :

- "L'Yzeron, un corridor écologique à préserver ?" avec l'école du Ronzey à Yzeron et l'école Jules Ferry à Oullins. L'idée était de travailler avec une classe située en amont du bassin versant de l'Yzeron et une autre en aval afin de les faire échanger (année scolaire 2020-2021) ;
- Eau, école Notre Dame de Vernaison (année scolaire 2020-2021) ;
- Eau, collège Louis Querbes de Vourles (année scolaire 2020-2021) ;
- Eau et changements climatiques avec l'école Hilaire Dunand d'Irigny (année scolaire 2021-2022 ;
- L'eau, un patrimoine à protéger avec l'école Marie Curie de Corbas ;

Définir le projet avec l'école Jules Ferry d'Oullins

Ecole du dehors - Végétalisation

Îlots de chaleurs urbains, ruissellement des eaux de pluie, perte de biodiversité, syndrome de manque de nature, voilà autant de problématiques que les collectivités tentent de résoudre en **végétalisant des espaces comme les voiries et les cours d'écoles et de collèges**. En partenariat avec la Métropole de Lyon, FNE Rhône a travaillé en 2021 sur ces thématiques avec :

• les habitants du sixième arrondissement de Lyon, **via le projet ARTISAN** (Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature) de l'Office français pour la biodiversité (OFB). Dans ce projet, porté localement par la Métropole de Lyon et appuyé par la mairie du sixième arrondissement, **des habitants ont adopté et végétalisé deux pieds d'arbre de la rue Vauban ;**

• le collège Maryse Bastié de Décines. Dans le cadre du plan d'éducation au développement durable de la Métropole de Lyon, **la cour du collège a été végétalisée**. Les éco-délégués, encadrés par leurs professeurs de technologie, ont **planté des arbres et élaboré un sentier botanique numérique via l'application SMART'flore de Tela botanica** ;

• les élèves de l'école Ferdinand Buisson de Lyon 5 et Jean Zay de Lyon 9 qui, dans le cadre du plan d'éducation au développement durable de la Métropole de Lyon ont **proposé des aménagements pour deux parcs prochainement construits dans la rue Audry** ;

• les élèves du collège Théodore Monod de Bron, qui **ont restauré la mare de leur établissement notamment en la végétalisant** ;

• des élèves de cycle 3 de l'école Charles Peguy (Lyon 8) et de grandes sections de l'école Ferdinand Buisson (Lyon 5) pour des **plantations sur la voirie, à proximité de leurs établissements scolaires**.

Réseau départemental d'éducation et de promotion de la santé-environnement

L'association FNE Rhône est co-référente avec l'ADES du Rhône (association départementale d'éducation à la santé) du pôle départemental d'éducation et de promotion de la santé-environnement.

Son travail consiste à accompagner les acteurs de la santé-environnement dans la mise en place de leurs actions. Ainsi, depuis la création du réseau en 2019, une liste de diffusion contenant **84 abonnés et un groupe de travail d'une dizaine de personnes se sont mis en place**. Les membres sont issus des milieux de l'éducation à l'environnement, de l'éducation à la santé et de la santé.

Nous définissons le plan d'actions en fonction des besoins du groupe. Un des principaux objectifs du groupe étant de faire un réseau, nous avions programmé une journée départementale d'échanges.

En raison du contexte sanitaire nous l'avons reportée en 2022 et remplacée par **une visioconférence de découverte du site internet agir-ese**. Dans le cadre de ce réseau nous participons également aux temps de formation et d'échanges organisés par le pôle régional d'éducation et de promotion de la santé environnement, qui est lui porté par l'IREPS (instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) et le Graine (le réseau de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Auvergne-Rhône-Alpes).

FNE Rhône et Villeurbanne

Chaque année, FNE-Rhône participe à de nombreux événements organisés par la ville de Villeurbanne. Cette année, 24 demi-journées d'animations ont été réalisées sur tout le territoire de la ville :

7 SRT : Le dispositif **Semaine Rencontre et Territoire** permet à des classes des écoles de Villeurbanne de bénéficier d'une semaine banalisée, construite autour d'une thématique forte servant de fil rouge aux diverses activités organisées dans la semaine.

L'objectif est d'améliorer **la valorisation du patrimoine local auprès des enfants et de leur permettre d'aller à la rencontre des acteurs de leur territoire, de vivre des moments de découverte et d'échange.** Les animations sont effectuées par des associations différentes sur chaque demi-journée. Ainsi le même thème est abordé sous différents points de vue et les enfants ont une vision large du sujet. Ils connaissent mieux leur territoire et ses problématiques. En 2021 FNE-Rhône est intervenue auprès de **7 classes différentes** sur des thématiques liées aux déchets naturels et à l'eau.

13 APA : les **Actions Pédagogiques Annuelles** sont des projets d'école menés sur le temps scolaire liés aux grands axes du projet éducatif **« Grandir à Villeurbanne »** et du **Projet Educatif de Territoire** (favoriser la réussite éducative et l'émancipation, garantir le vivre ensemble dans un cadre laïc, encourager la participation et la citoyenneté des enfants et des jeunes, soutenir la parentalité afin que tous participent à la construction du projet éducatif, renforcer la continuité éducative). Cette année, le hérisson a été plébiscité avec pas moins de **8 animations dédiées**. Les enfants ont particulièrement aimé les approches ludiques et artistiques des animations, en s'émerveillant par exemple de pouvoir colorier avec la nature (« c'est magique la nature »).

3 Anim'Feyssine : le programme d'animations est **destiné au grand public**. Les animations ont lieu tous les mercredis pendant les beaux jours et ont pour but de **faire découvrir, de manière ludique, la faune et la flore du Parc de la Feyssine**. Au programme de 2021 : construction de jeux avec les éléments naturels du parc (marelles, jeu de dames…) et découverte des secrets fleuris du parc !

Soirée **« Découverte des chauves-souris »** : Ces balades, à destination du grand public, sont réalisées lors du **Festival de la nature en ville.** Par le biais de petits jeux, les habitants ont pu découvrir ce curieux mammifère qui vit caché dans les platanes du parc des Droits de l'Homme. La chance a même été de leur côté car ils ont pu l'entendre.

Projets Nature, qu'est-ce que c'est ?

Situés dans la première et deuxième couronne de l'agglomération, les espaces périurbains représentent presque la moitié du territoire de la Métropole de Lyon. **Ces espaces naturels et agricoles constituent un véritable enjeu dans le développement de l'agglomération.**

La Métropole, dans le cadre de la **trame verte** définie en 1991, a conduit depuis plusieurs années **des actions de gestion et de mise en valeur des espaces périurbains**, notamment par le biais des « projets nature ».

Les projets Nature ont pour origine **une initiative locale de la part des communes concernées et ont pour fondement une concertation et une synergie entre plusieurs acteurs** : communes, Métropole de Lyon, associations, chambre d'agriculture, agriculteurs, propriétaires. Les projets Nature ont pour **objectifs la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation des milieux naturels**.

En 2020, FNE-Rhône a réalisé dans ce cadre de nombreuses animations, donnant aux enfants l'occasion d'apprendre, de se construire et de développer leur esprit critique.

Projet nature du Plateau des Hautes-Barolles

Le projet nature du Plateau des Hautes Barolles se situe sur la commune de Saint Genis Laval. En 2021, FNE Rhône a réalisé des projets avec trois classes, ce qui représente environ **80 élèves sensibilisés, pour un total de 9 demi-journées d'interventions**.

Un cycle de **3 animations** par classe a été mis en place, dont une sortie prévue sur un **espace naturel sensible (ENS)**, abordant des **thématiques liées à la flore** : découverte des spécificités de ces êtres vivants et de la flore locale ainsi que des écosystèmes du plateau. L'objectif était de **comprendre les spécificités et la fragilité des milieux, afin d'acquérir un comportement écocitoyen**. Cette année deux classes ont profité de la sortie sur l'ENS pour se retrouver et faire un pique-nique avant de partir en balade à Sylvanie, village imaginaire du bois de Sacuny.

Après être entrés les yeux bandés en suivant un fil d'Ariane, les élèves ont découvert les immeubles, les passerelles, les restaurants que constituent les arbres, leurs branches et leurs feuilles. Écoute des bruits d'animaux, recherche de petites bêtes et croquis, dégustation d'un aliment issu de plantes : les enfants étaient ravis d'avoir répondu "oui" à l'invitation du maire de Sylvanie !

Institut des Technologies de l'Environnement de Lyon

En 2021, FNE Rhône a donné **230 heures de cours** dont une journée d'atelier de valorisation sur l'ENS du plateau de Méginand. L'institut des Technologies de l'Environnement (IET) de Lyon propose une formation BTS Gestion et Protection de la Nature (BTS GPN). **FNE Rhône intervient pour animer des ateliers d'expertise naturaliste et pour former les étudiants en animation nature et en valorisation du patrimoine naturel.**

L'expertise pédagogique au service des étudiants : FNE-Rhône s'appuie sur son expérience et sur le référentiel du BTS pour former les étudiants en éducation à l'environnement. Dans nos cours, les étudiants a**pprennent à concevoir et réaliser des animations, à monter des projets, à les évaluer**. Ils découvrent les besoins et les attentes des différents types de public, la diversité des approches pédagogiques, ils s'exercent à la formulation d'objectifs et à l'analyse des demandes. Pour que ces enseignements prennent sens, nous abordons également l'histoire de l'éducation à l'environnement, ses objectifs, ses écoles de pensée, nous mettons en évidence les connexions avec l'éducation populaire et en présentons les acteurs.

Enfin, les étudiants effectuent par eux-même une animation auprès du public de leur choix dans le cadre d'une des épreuves du BTS. Suite à cette animation, ils ont une présentation orale à faire pour présenter cet exercice. **Nous faisons partie du binôme de jury qui évalue ce travail**. Ces enseignements plutôt « théoriques » sur l'éducation à l'environnement réalisés lors de la 1ère année sont complétés en 2ème année par d'autres cours théoriques sur des notions associées plus indirectement aux métiers de l'éducation à l'environnement. Ainsi, ils reçoivent par exemple des notions de budget qui leur permettent d'acquérir un vocabulaire et de comprendre comment se fixe un tarif ou s'établit un devis. **Un volet important est alloué à la découverte du principe d'interprétation du patrimoine**. De la théorie du concept à la pratique, ils découvrent des exemples de situations réelles soit en présentation magistrale, soit en se rendant sur plusieurs sites autour de Lyon. C'est également en 2ème année qu'a lieu le CCF (Contrôle en Cours de Formation) de la matière dispensée.

L'autre grand temps d'interventions en deuxième année est consacré aux **Projets Grandeur Nature (PGN)**. Pour ce travail, les étudiants s'organisent en groupes pour réaliser un projet portant sur l'éducation à l'environnement ou plus largement la protection de la nature. Ces projets sont d'ordres différents, laissés au choix de chacun, à condition d'être en lien avec l'éducation à l'environnement ou la protection de la nature au sens plus large. **Le rôle de l'intervenant de FNE, en tant qu'expert, est d'accompagner les étudiants, ce qui leur permettra d'endosser un rôle qu'ils n'ont pas l'habitude d'avoir et de voir l'évolution d'une idée, en fonction des commanditaires ou des diverses contraintes qui s'imposent à eux**. Ces travaux sont réalisés en binôme avec l'intervenant en gestion de projet. Ensemble, nous leur apportons notre expérience professionnelle et agissons au mieux pour que leurs réalisations soient valorisables par la suite, dans leur parcours universitaire ou professionnel.

Malheureusement, encore en 2021, une grande partie des cours de première année a eu lieu en format hybride, c'est-à-dire avec une partie des étudiant en présentiel et l'autre en vision. Notons qu'en fin d'année scolaire 2020-21, nous avons arrêté notre partenariat pour les cours avec les étudiants.

Formation à l'Environnement et à la Biodiversité a SUP'ECOLIDAIRE

Depuis quelques années maintenant, **nous intervenons auprès des étudiants de l'école Sup'Ecolidaire**. Nous intervenons généralement auprès des première, deuxième et troisième année, et plus occasionnellement auprès des quatrième et cinquième année.

Nous abordons des thématiques générales en lien avec notre cœur de métier, dont l'histoire et les acteurs de la protection de la nature ou encore les zones humides. Ces sessions de cours sont souvent appréciées des étudiants d'après les retours que nous avons pu en avoir.

Impliquer

Le public

Sentinelle de la Nature et Sentinelle des rivières, bilan 2021

En 2021 (1er janvier au 1er décembre 2021), nous avons recensé **75 atteintes à l'environnement** sur le département du Rhône grâce au site Sentinelles de la nature.

Celles qui concernent les milieux aquatiques sont au nombre de **24** (dont une sur le bassin hydrographique de la Loire).

Sur l'année 2021, l'accent a été mis sur **le renforcement de la collaboration avec les services de l'Etat, notamment la DREAL, en cas de non-respect de la nomenclature ICPE et l'OFB dans le cas d'atteintes aux espèces protégées sur le département.** Plusieurs réunions ont permis de présenter le travail réalisé avec les Sentinelles de la nature pour déterminer les procédures adaptées. Cela a notamment permis des actions rapides pour certaines alertes présentées ci-dessous. Le nombre de dépôts de déchets constatés reste important et nous nous efforçons au maximum de rendre les lanceurs d'alerte autonomes pour faire cesser ces atteintes à l'environnement.

La plateforme en ligne : **http://sentienellesdelanature.fr/** et l'application mobile permettent à chacun de déclarer des atteintes à la nature et de s'impliquer pour défendre l'environnement.

La Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

Ce projet a connu quelques rebondissements en raison de la crise sanitaire. Nous avions initialement prévu de réaliser ces journées en présentiel sous la forme d'ateliers.

Une première réunion de travail a été organisée avec les associations partenaires mais malheureusement, nous n'avons pas pu mettre en application ce que nous avions prévu. Ce n'est que partie remise pour 2022 ! Pour s'adapter au mieux à la situation, **nous avons proposé un parcours autour du Ratier en collaboration avec nos associations fédérées.** Carole Gaber, chargée de mission « eau », a coordonné la création d'un livret que vous pouvez retrouver sur le site de la Métropole.

5 demi-journées ont été consacrées au repérage du parcours puis à la création du contenu et l'élaboration de la carte, et pour finir les échanges et la finalisation de la balade numérique.

Les chantiers éco-volontaires avec Unis-Cités

En 2021, FNE Rhône, **en partenariat avec l'association Unis-Cité**, a accueilli deux services civiques : Tiphaine et Elouan.

Nous mettons un accent sur le développement des compétences des jeunes durant leur engagement avec un accompagnement dans leur projet d'avenir. **Trois chantiers** ont pu être réalisés au cours de l'année 2020 et 2021 malgré la crise sanitaire. Le bilan général a mis en avant la diversité des missions (**la lutte contre une espèce envahissante ; les pelouses sèches, ...**) ainsi que l'apprentissage sur les différentes thématiques et l'évolution des compétences. Il est possible de rassembler 150 personnes sur un chantier ! **Les chantiers éco-volontaires continuent, consultez l'agenda du site internet !**

Edition 2021 des 24 h naturalistes !

Après une édition 2020 annulée à cause de la crise sanitaire, **les 24 h naturalistes ont finalement pu avoir lieu les 26 et 27 juin 2021 sur la commune de Saint Pierre de Chandieu**.

Forte de convivialité grâce à l'accueil de la commune, cette édition a réuni **40 naturalistes bénévoles** de tout niveau pour un inventaire en 3 parties (après midi, nuit et matin). Un très beau cortège de biodiversité a pu être identifié avec au total 701 espèces dont **360 espèces végétales, 273 espèces animales, et 9 espèces de champignons**. Parmi les observations remarquables, citons par exemple l'Orchis bouc, espèce patrimoniale, l'Alouette lulu, en régression dans le Rhône, ou encore le lézard à deux raies, espèce menacée et protégée.

Participer et diffuser

Participation de FNE Rhône aux commissions départementales

France Nature Environnement Rhône siège dans de nombreuses commissions telles que la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) ou bien encore la Commission de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). Chaque année, avec l'aide de nos bénévoles, que nous remercions une fois de plus, nous participons à diverses commissions préfectorales sur les thèmes de la nature, des sites préservés, de l'aménagement du territoire, des déchets, de la santé, … Pour continuer d'être présent, nous avons besoin de personnes pour nous représenter.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter !

Bilan des activités juridiques

Les activités juridiques FNE-Rhône pour l'année 2021 ont été une nouvelle fois riches et variées. Ces actions n'auraient toutefois pas pu être menées sans la réalisation d'un stage de six mois par une étudiante de Master 2. En effet, FNE-Rhône peut se féliciter d'avoir fait le choix de recourir à un stage juridique chaque année depuis 2018 afin de soutenir les activités du réseau juridique départemental qui a toujours besoin de nouveaux bénévoles.

Les activités juridiques ont été marquées par le suivi des alertes collectées via l'application "Sentinelle de la Nature" et qui mettent en évidence la persistance d'atteintes mineures mais préoccupantes (dépôts de déchets illégaux notamment), mais également le réflexe qu'ont désormais les promeneurs occasionnels ou voisins avertis, de se saisir de cet outil qui permet, par notre intermédiaire, de faire en sorte que ces atteintes soient effacées.

En outre, le réseau juridique a également été sollicité pour participer à diverses enquêtes publiques ou procédures de participation concernant des projets d'aménagement, des procédures d'évolution de documents d'urbanisme

D'autre part, les actions contentieuses de l'association ont été marquées par quelques dossiers emblématiques clôts en fin d'année. En effet, le Tribunal administratif (TA) de Lyon a rendu une décision favorable à FNE-Rhône le 7 octobre 2021 dans le cadre d'un recours exercé conjointement avec l'association fédérée Quicury contre l'autorisation environnementale d'implanter une plateforme logistique.

Le Tribunal a reconnu l'importance de la préservation des terres agricoles, mais surtout la sensibilité écologique du site, du fait de la présence de nombreuses espèces protégées dans le secteur. Dans le même secteur de l'Ouest Lyonnais et toujours avec le soutien de Quicury, une autre affaire s'est terminée de façon positive devant la Cour administrative d'appel de Lyon le 14 décembre avec la reconnaissance définitive de l'absence d'intérêt général de la création d'une zone d'activité, nécessairement néfaste en terme d'étalement urbain et d'artificialisation des sols. Ces deux exemples témoignent de la nécessité et de la réussite de travaux communs avec les associations fédérées !

Une autre décision favorable à FNE-Rhône et FNE national avec qui nous nous étions conjointement constitué partie civile, est celle de la Cour d'Appel de Lyon du 17 mars 2021 qui a condamné définitivement un prévenu reconnu coupable de création illégale de plan d'eau et de destruction d'une zone humide ainsi que d'espèces protégées et leurs habitats. Cet exemple montre la nécessité de produire des actions également devant le juge pénal, ce qui permet de reconnaître l'atteinte à nos intérêts collectifs par les délinquants écologiques.

D'autres actions contentieuses ont été lancées au cours de cette années (recours contre l'arrêté d'ouverture de la chasse autorisant la vénerie par exemple), ou ont été préparées pour un futur recours.

Nos Cahiers Nature Culture

Les Cahiers Nature Culture ont 15 ans d'existence depuis l'écriture du premier cahier dédié au castor juqu'au dernier ayant pour thème les papillons. Ces petits livrets sont écrits et réalisés par FNE Rhône anciennement FRAPNA Rhône. Nous souhaitons élaborer des supports de sensibilisation et de découverte à travers des approches très variées. Ils regroupent autour d'un même thème à la fois des résultats scientifiques, des observations naturalistes, des éléments culturels, des aspects historiques et actuels des relations avec l'homme. Les thèmes portent sur une plante, un animal, un groupe d'espèces ou encore un milieu naturel.

Ce concept nature-culture nous paraît aujourd'hui fondamental pour rapprocher les citoyens de la nature. Ils sont à vendre sur notre site internet, vous pouvez les retrouver à l'adresse suivante : urlr.me/2FK5k.

Nous espérons que vous trouverez plaisir et intérêt à cette lecture, et que votre regard et vos idées s'en trouveront (un peu) transformés.

Un cahier nature culture est en cours de construction, on garde un peu le mystère de la thématique abordée …

Nos kits pédagogiques

La rivière m'a dit ; La forêt m'a dit ; le sol m'a dit. Ce sont trois outils complets et pratiques pour le monde éducatif et tous ceux qui souhaitent transmettre des connaissances et savoir-être.

Composé chacun d'un livret théorique; d'un carnet de terrain et d'outils pour les activités, ces kits permettent de découvrir des milieux naturels de manière ludique et pédagogique. Ils sont adaptables selon les territoires, l'âge des participants ou simplement le temps disponible par projet.

Si cela vous intéresse, vous pouvez les commander dès maintenant sur notre site internet, onglet "Notre offre" (https://urlz.fr/hVPh).

Le Rhône Nature

En 2021 nous avons édité 4 “Rhône Nature”. Le premier numéro concerne la vie nocturne (Projet La Nuit Je Vis; Lancement de la Charte Chauve-souris; Balade Rive de Saône, chasse à la pollution lumineuse, …)

Le second numéro traite de la thématique des milieux à forts enjeux et de leur protection (FNE Rhône et la forêt, protection d’espaces naturels, dispositif pour protéger les espaces naturels, …)

Le compte rendu de l’Assemblée Générale 2020 a permis l’édition du troisième Rhône Nature : de la vérification du quorum jusqu’aux votes et élection du conseil d’administration, ce numéro détaille l’événement !

Enfin, le dernier numéro de l’année 2021 aborde l’art et la nature : culture et écologie, nos cahiers nature culture, hommage à Alexis Nouailhat, l’art et la culture, … Un ouvrage empli de beauté artistique grâce à la plume de nos rédacteurs.

Tous les Rhône Nature sont téléchargeables sur notre site internet “FNE Rhône”, et vous pouvez les recevoir via notre newsletter dès leur sortie. N’attendez plus et abonnez-vous vite !

Notre participation au Salon Primevère

Organisé chaque année par l’association éponyme et réalisé par 300 bénévoles, le salon Primevère a pour ambition de réunir des acteurs de l’écologie pour présenter des alternatives militantes cohérentes et éthiques à la société actuelle, et ce dans une ambiance conviviale.

En 2021, l’association annonce l’annulation du salon en raison de l’épidémie de coronavirus. Ce salon qui n’a pas été remplacé par une édition virtuelle a été reporté à février 2022. Un weekend de rencontre et de partage que nous étions tous ravis de pouvoir recommencer. Comme à chaque édition, ce rendez-vous incontournable à Lyon fut très enrichissant, et nous montre qu’un autre monde, plus responsable, est possible ! De plus, nous avons eu plaisir à vous accueillir sur notre stand, et nous remercions les bénévoles qui nous ont aidé à le tenir. On espère tous vous revoir pour l’édition 2023 !

Participez a nos réseaux

Intégrez un de nos 3 réseaux thématiques : “Biodiversité”, “Vie Associative & lien fédéral” et "Juridique".

Ces réseaux sont composés de différents groupes thématiques qui étudient des dossiers, développent des actions et apportent des éléments permettant au Conseil d’Administration d’affiner ses choix politiques. Que vous soyez néophyte, en quête de savoir ou bien expert en quête d’actions, il y aura toujours une place pour vous. N’hésitez pas à nous contacter !

Lichens GO !

L’hiver 2021 FNE-Rhône a animé une série de quatre webinaires dédiée au programme de sciences participatives Lichens GO !

Ce protocole, porté par l’observatoire PartiCitaE, Sorbonne Université, Vigie-Nature école, le Muséum national d’histoire naturelle et Tela Botanica a **pour but d’évaluer la qualité de l’air à partir des lichens corticoles**. Le projet était soutenu par la DREAL et a réuni une dizaine de personnes à chaque séance.

A l'automne, dans le cadre du plan d’éducation au développement durable de la Métropole de Lyon, nous avons accompagné l’association fédérée L’écoclicot, située à Saint-Genis-Laval, dans l'inventaire des lichens de l'avenue Gadagne.

Sentier botanique numérique

En 2017 FNE-Rhône, FRAPNA-Rhône à l'époque, est devenue relais du **programme de sciences participatives « Sauvages de ma rue ».**

Piloté par Tela botanica et le Museum national d'histoire naturelle de Paris ce projet a pour objet **l'inventaire, par des habitants, de la flore spontannée des brèches urbaines.** En 2019 FNE renforce son partenariat avec Tela botanica en proposant aux Métropolitains d'élaborer des sentiers botaniques numériques via l'application SMART'Flore de Tela botanica.

En 2021, ce sont les élus du conseil municipal des enfants de Sainte-Foy-lès-Lyon qui se sont prêtés au jeu en proposant un sentier botanique numérique pour le chemin des sources.

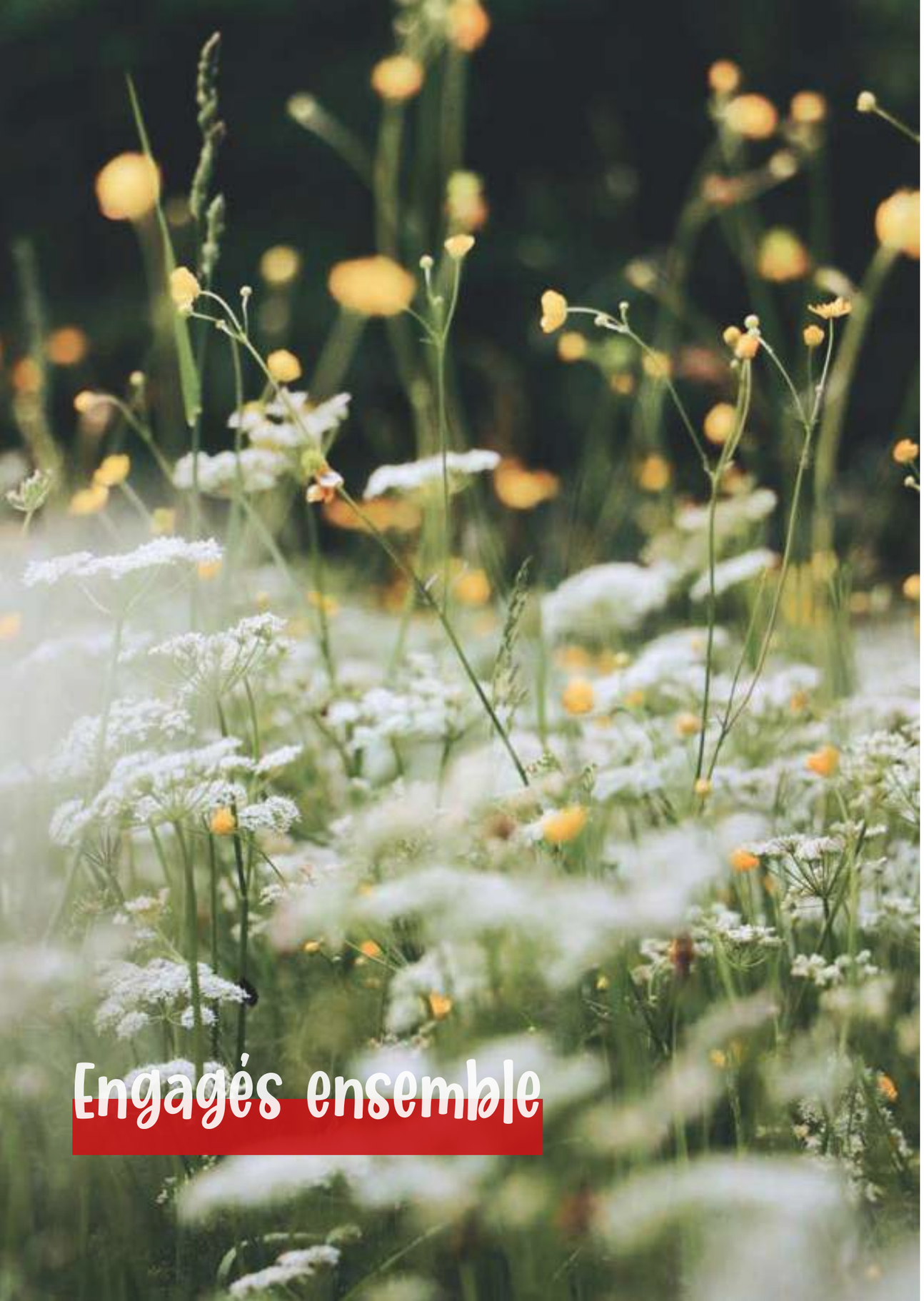

Nos partenaires

La diversification de nos partenaires financiers est une nécessité pour le mouvement France Nature Environnement résolument engagé dans cette voie depuis quelques années.

Il s'agit à la fois de garantir sa capacité à poursuivre ses actions en toute indépendance, mais c'est aussi l'occasion d'accompagner des partenaires publics comme privés, désireux de progresser sur un projet contribuant à la transition écologique.

Actuellement, environ une cinquantaine de partenaires publics et privés sont engagés avec nous pour co-construire des projets.

Bilan des activités de nos associations adhérentes

SECOL : Beau temps et beau succès pour nos balades découverte nature

Les deux balades familiales organisées en septembre et octobre 2021 ont connu un franc succès. 35 participants dont 20 enfants ont pu profiter d'une animation à la fois experte et pédagogique assurée par des animateurs de FNE Rhône.

En septembre, nous sommes allés aux abords du barrage de Thurins observer la faune et la flore aquatique, ainsi que l'environnement proche. Au programme, avec la participation des grands et des petits, fabrication de bateaux de jonc, de sifflets dans des cupules de glands, découverte des larves et insectes de nos eaux, leurs particularités et évolutions…

Nous avons constitué chacun un mini herbier avec quelques espèces d'arbres et de plantes dont nous avons pu connaître les vertus après une initiation à la reconnaissance des feuilles. En octobre, c'est à partir de Brindas que nous avons parcouru sentier et bord de l'Yzeron pour découvrir notre belle nature terrestre et aquatique. Nous avons été étonnés de voir autant de vie dans l'Yzeron avec l'observation de nombreuses espèces : larves de libellule, gerris, nèpe, larves d'éphémères, gammares…

Les actions de protection de notre Yzeron menées par le SAGYRC (Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières) portent donc leurs fruits. Ces 2 balades se sont ajoutées aux 2 balades de 2019 et ont pu être organisées grâce au financement octroyé par l'ancienne Association des Consommateurs d'Eau de Vaugneray. Un grand merci à eux et à Cédric, Aloïs et Clara, animateurs de FNE Rhône. Vu le succès de ces évènements, nous souhaitons pérenniser l'organisation de futures balades en 2022. Afin d'en calibrer le nombre, nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître : association.secol@gmail.com - 06 31 45 78 15

Pour toutes autres informations, consultez notre blog http://associationsecol.eklablog.net/

APECO : Association pour la protection de l'Environnement de Corbas

En dehors du suivi des grands dossiers qui concernent l'Est Lyonnais (CFAL Sud, Passage à 2x3 voies de l'A46 Sud), l'APECO essaye de garder des contacts avec la nature. Au mois de mai 2021, l'APECO a co-organisé, avec FNE Rhône, une balade pédagogique : « la biodiversité près de chez vous » à Corbas avec Frédérique Resche-Rigon. Cette balade a rassemblé une dizaine de participants, habitants ou adhérents. En septembre, une matinée de ramassage citoyen a été organisée avec une quarantaine de participants.Un mois plus tard, pour la Semaine Bleue de Corbas, une balade sur le Sentier des alouettes (Plateau des Grandes Terres) sur la thématique de l'histoire et de la gestion du plateau des Grandes Terres s'est déroulée dans une belle ambiance.
Merci à Vincent Gaget.

Enfin, depuis cette année, des marches trimestrielles sont organisées à proximité de Corbas. Les différents confinements ont montré que de belles observations de la faune, de la flore ainsi que des paysages pouvaient être réalisées dans un périmètre de 10 km autour de Corbas.

ASSOCIATION CHANTE RUISSEAU

Le but de Chante-Ruisseau est de faire découvrir et aimer la nature et l'environnement pour mieux le protéger à Saint Genis les Ollières et ses environs. Elle compte 80 familles adhérentes.

Les activités de 2021-début 2022 ont été à la fois ludiques, informatives et à visée de protection de l'environnement avec notamment des actions de nettoyage : sorties natures dans nos vallons et ruisseaux, sorties vélos pour découvrir les villages et coteaux de l'Ouest Lyonnais, troc-plantes, feu de la Saint Jean, nettoyage de la commune et de ses alentours, conférence-débat « Humanité en danger » avec William Clapier et soirée ornitho avec diaporamas, pose de nichoirs à hirondelles. Chante-Ruisseau a également édité des ouvrages sur les oiseaux avec la collaboration de Dominique Tissier et un Guide de Balades afin de découvrir la nature et le patrimoine de l'Ouest Lyonnais.

Pour aller plus loin voir notre blog : http://chante-ruisseau.over-blog.org

COLLECTIF QUICURY

Les moyens d'atteindre nos objectifs cités dans nos statuts permettent d'organiser ce rapport d'activité. Rappelons ces objectifs :

1. - Protéger et défendre l'environnement : la terre, l'air et l'eau
2. - Protéger et défendre la santé des êtres vivants
3. - Protéger défendre et améliorer la qualité de vie en milieu rural et péri-urbain
4. - Proposer et participer à un développement écoresponsable de l'ouest lyonnais

La plus grande partie de nos actions ont répondu aux 3 premiers objectifs. Par des actions d'informations : - organiser des manifestations, communiquer par tous les moyens légaux et prendre toute initiative jugée utile pour sensibiliser les populations sur les thèmes pré-cités. Marche avec l'association Acrosa ; communiqués de presse, intervention radio ; infolettres ; participation à des forums ; co-organisation du marché de la raison ; panneaux affichés le long des routes ; plantation de chênes verts avec les écoles. Nous agissons auprès des pouvoirs publics, notamment par des invitations systématiques de nos élus à nos manifestations, des demandes de rendez-vous avec le responsable des Plans Alimentaires Territoriaux, rencontre avec le maire de Sarcey, intervention pour la sauvegarde d'un chêne tricentenaire, courriers au préfet, à la DREAL, … Dans un axe juridique, nous avons annulé la modification du PLU de Vindry sur Turdine, en soutien de FNE Rhône, annulé également l'élargissement de la D67, et enfin rejeté une autorisation de destruction d'espèces protégées.
Nous nous sommes associés à des opérations économiques ou commerciales en rapport avec les buts de l'association (liste des producteurs locaux sur notre site et participation à l'organisation du marché de la raison).

Enfin, des études et rencontres avec diverses entreprises agroalimentaires et organismes impliqués dans l'agroalimentaire ont été organisées, et des recherches menées par deux stagiaires dans le cadre de travaux universitaires.

ACRoSA : Association Contre le projet de Route de Les Sauvages à l'A89

L'activité de l'association durant l'année 2021 a été presque entièrement consacrée à la lutte contre le projet de carrière sur les collines de Vermare-Mouillatoux sur la commune de Joux. Nous avons également suivi l'actualité concernant le projet de liaison A89-Amplepuis.

En 2021, nous avons modifié nos statuts et demandé la reconnaissance d'intérêt général pour pouvoir délivrer des reçus fiscaux. Une demande rejetée du fait que « l'activité de l'association visant à s'opposer à des projets portés par les pouvoirs publics ne sont en état de cause pas éligibles au mécénat ». Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire, un très grand nombre d'actions ont été conduites pour diffuser l'information auprès de la population du territoire. L'ACRoSA a réalisé puis distribué des tracts à Joux. Des articles de journaux sont parus et des interviews se sont déroulées.

De plus, un livret d'informations a été réalisé, dont le contenu a été repris dans des panneaux installés sur la voie Romaine. Une conférence de presse a eu lieu le 18 mai 2021, rassemblant des journalistes, des élus et candidats aux élections. Un article fut publié dans "Le Progrès Le Pays". En lien avec le Collectif Quicury, nous avons organisé la "Marche, convergence des luttes".

D'autres actions comme la projection d'un « film - documentaire» sur le site, la tenue d'un stand lors de l'opération « De ferme en ferme » ou la réalisation de banderoles ont vu le jour.

ASSOCIATION AELBO

L'année 2021 a été riche pour l'AELBO. De nombreuses sorties et ateliers naturalistes ont été organisés pour former nos adhérent.e.s aux inventaires diurnes et nocturnes, et à l'identification de divers taxons. L'inventaire de la biodiversité du campus de Lyon-Tech-La Doua a franchi la barre des 1100 espèces répertoriées, tous taxons confondus, un atlas de la biodiversité a pu être rédigé et présenté au Service Inter-Disciplinaire de la Doua (SIDD), organisme qui nous accompagne dans cette tâche. Deux stagiaires ont travaillé pendant 2 mois (avril-mai) sur l'inventaire, respectivement sur l'avifaune (+ entomofaune dans une moindre mesure), et sur la flore (Poacées notamment) afin d'analyser la répartition de certaines espèces et mieux connaître leurs relations aux milieux.

Pour cette année 2022, la poursuite de cet inventaire est une de nos priorités, en plus des ateliers et sorties déjà faits ou en préparation. Cette année se place aussi sous le signe des partenariats, avec notamment la Société Linnéenne de Lyon, le journal la Pie Bavarde, l'Atlas des Bourdons d'AuRA d'Arthropologia, et bien sûr FNE. Nous serons aussi présents aux 24 h Naturalistes Ain, ce qui sera très enrichissant !

Merci a tous ceux qui ont contribué a la mise en oeuvre de notre projet associatif durant l'année 2021

L'ensemble de nos activités ne peuvent être réalisées que grâce à tous ceux qui nous font confiance et à ceux qui aportent leurs connaissances et compétences pour permettre le fonctionnement de notre association.

Merci donc, aux adhérent(e)s et donateurs qui nous soutiennent chaque année ; aux bénévoles investis dans l'association qui ne comptent pas leur temps et font partager leur passion ; aux nombreux enseignant(e)s qui nous renouvellent chaque année leur confiance pour accompagner leurs élèves vers une éducation plus respectueuse de l'environnement ; aux salarié(e), stagiaires et services civiques qui contribuent à la réussite de tous nos projets.

Maison de l'Environnement
Métropole de Lyon

Graine

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
RHÔNE

22 rue Édouard Aynard,
69100 Villeurbanne
rhone@fne-aura.org
04 37 47 88 50

PLUS D'INFORMATIONS ?

FNE Rhône
Abonnez-vous!

Consultez notre **site internet** : www.fne-aura.org/rhone/
et son **agenda** : www.fne-aura.org/rhone/agenda/

Vous souhaitez être tenu au courant de tout ? Abonnez-vous à notre newsletter via notre site internet !

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT